

# BILAN D'ACTIVITES 2020

Assemblée Générale 2020

NaturEssonne, association départementale de protection de la nature, a pour objet l'étude et la protection des espèces menacées et des milieux naturels essonniers. Pour y répondre, des actions thématiques sont initiées et poursuivies par les différents groupes et commissions d'adhérents et de bénévoles constitués. Les opérations lourdes (inventaires et suivis écologiques, gestion de milieux...) ou complexes (mise en œuvre des Documents d'Objectifs et animation Natura 2000...) sont menées à bien avec l'appui de chargées d'études encadrées par le groupe Gestion Conservatoire.

NaturEssonne intervient aussi, en tant que relais départemental et ponctuellement, comme opérateur délégué pour Pro Natura Ile-de-France, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Ile-de-France, structure entièrement associative, lors de grosses opérations d'ampleur régionale, nationale et/ou européenne et demandant technicité et efficacité.

En 2020, l'association a poursuivi l'effort engagé vers l'information et la sensibilisation du public à la connaissance des milieux naturels du département, en s'adaptant aux conditions particulières liées à la pandémie.

La réalisation de ces actions a été possible grâce notamment à des financements de l'État, du Conseil régional d'Île-de-France, du Conseil départemental de l'Essonne, de différents partenaires, et de dons privés.

<b>SOMMAIRE</b>	<b>PAGE</b>
<b>A. ETUDE, PROTECTION, GESTION.....</b>	<b>1</b>
a. GROUPE CHEVÊCHE-EFFRAIE.....	1
b. GROUPE ORNITHOLOGIQUE.....	1
c. GROUPE BOTANIQUE.....	2
d. GROUPE GESTION CONSERVATOIRE.....	3
i. ANIMATION NATURA 2000	
1. SITE DES PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS.....	3
2. SITE DES PELOUSES DE LA HAUTE VALLÉE DE LA JUINE.....	5
ii. CARRIÈRE FULCHIRON.....	6
1. La Lande à Sarothamne	
2. La pelouse à Violettes des rochers	
e. GROUPE AMPHIBIENS-REPTILES (GAR).....	6
f. GROUPE ENTOMOLOGIE.....	8
g. GROUPE ETUDES & PROTECTION.....	8
<b>B. COLLOQUES, FORUMS ET REUNIONS.....</b>	<b>10</b>
<b>C. ANIMATION, INFORMATION, COMMUNICATION.....</b>	<b>10</b>
<b>D. REPRESENTATION AU SEIN D'INSTANCES OFFICIELLES.....</b>	<b>11</b>
<b>E. CETTIA.....</b>	<b>11</b>
<b>F. FONCTIONNEMENT INTERNE.....</b>	<b>11</b>

## A. ETUDE, PROTECTION, GESTION

### a. GROUPE CHEVECHE-EFFRAIE

Le groupe a pour objectif essentiel de favoriser le maintien en Essonne des populations de chouettes Chevêches et Effraies. Celles-ci sont menacées en raison :

- de la disparition progressive de leurs habitats, cavités naturelles dans les vieux arbres fruitiers et bâtiments des fermes anciennes, fermeture des clochers.
- de la réduction de leurs terrains de chasse par extension des zones bâties et modification des pratiques agricoles
- d'agressions liées au monde moderne : circulation automobile, pesticides (dont la Bromadiolone) et insecticides qui réduisent les quantités de proies et les contaminent, en affectant notamment leur fertilité.

L'action du groupe comporte deux volets essentiels :

- la fabrication, la mise en place, l'entretien et la surveillance des nichoirs "Chevêche" et "Effraie".
- la surveillance des nichées de Chevêches et, en cas de besoin, l'aide par apport de nourriture ou mise en pension des jeunes en difficulté.

Le groupe cherche aussi à acquérir un maximum d'information sur les populations par :

- le baguage des Chevêches au nichoir, jeunes avant l'envol ou nouvelles venues ;
- la prospection des populations par écoute ou repasse (émission du chant pour susciter une réponse).

#### 1. Activité Chevêche

Notre parc comporte **138** nichoirs installés sur **83** sites. Son entretien est assuré par **8** bénévoles qui effectuent les contrôles en cours d'année, le nettoyage en hiver pour les rendre accueillants et le remplacement des nichoirs hors d'usage. En effet une partie importante de notre parc est ancienne et en mauvais état. Nous remplaçons régulièrement les plus abîmés, la fabrication étant assurée par l'IME d'Auxerre, grâce au financement du CD 91 et de la Fondation Nature & découvertes. Lors de ces contrôles nous avons par ailleurs découvert des squatters : 15 nids de mésanges, 6 nids d'étourneaux et 4 de frelons.

Le baguage, activité qui s'inscrit dans le cadre d'un programme d'étude du Muséum, nous permet d'évaluer l'évolution de nos populations, de suivre la dispersion des jeunes et éventuellement de détecter la venue d'un oiseau extérieur. Notre association bague les jeunes qui naissent dans nos nichoirs et les adultes qui viennent les fréquenter. Cette opération s'est effectuée cette année encore avec le concours de bagueurs du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse qui ont formé deux bagueurs parmi nos bénévoles et ont ainsi permis leur agrément par le Muséum.

Le bilan de la reproduction est, cette année encore, décevant : seulement 13 pontes comme l'an dernier avec une ponte sans éclosion, une détruite par prédateur et une disparue. Les dix pontes restantes ont conduit à la naissance de 32 jeunes ; vingt-sept ont été bagués et un s'est envolé sans nous attendre. Il faut souligner que trois nichées ont pu élever quatre jeunes jusqu'à l'envol. Deux éléments exceptionnels, une chevêche sur sept œufs, mais n'ayant malheureusement conduit qu'à une seule naissance et un jeune très faible confié au centre de Rambouillet. L'année a été particulière en raison des perturbations causées par la pandémie. L'essentiel des contrôles des nichoirs à Chevêches a été assuré ainsi que la surveillance de la reproduction et le baguage, mais les actions permettant aux adhérents de découvrir notre activité en participant à nos visites et les sorties "repassé" en soirée ont été très réduites

#### 2. Activité Effraie

Notre parc comporte 43 nichoirs opérationnels dont le contrôle doit se faire hors période de nidification, nécessite des contacts avec les services techniques des mairies, et requiert l'intervention d'une équipe de deux bénévoles sportifs, les nichoirs étant pour l'essentiel placés en haut des clochers. L'effectif de bénévoles se limite donc à 4 intervenants.

Le suivi de la reproduction est toujours délicat car nous évitons d'ouvrir les nichoirs en période de couvaison ou de présence de jeunes.

Cette activité a été très réduite en raison des 2 confinements qui ont réduits nos déplacements. De plus le contrôle des nichoirs effraie nécessite une coordination entre les 2 bénévoles et les mairies qui détiennent les clés des églises et donnent leur accord pour l'intervention. Les incertitudes sur la situation ont donc bien compliqué les choses. Il s'y est ajouté une indisponibilité de notre bénévole le plus actif. Il n'y a eu que 5 visites de nichoirs en début 2020.

Côté nidification, bonnes nouvelles à Longpont où un nichoir installé en 2016 a été occupé pour la première fois avec au moins un jeune à l'envol, aux Molières où au moins 3 jeunes ont été observés à l'envol et à Breuillet où le nichoir mis en place pour permettre la démolition d'un local a été immédiatement investi.

Nous espérons une meilleure année en 2021 et pour l'anticiper nous avons fait construire 5 nichoirs financés par le Conseil départemental 91.

### b. GROUPE ORNITHOLOGIQUE

Ce groupe a été créé en 2001, avec en vue, plusieurs objectifs :

- Préciser le statut d'espèces en Essonne (oiseaux d'eau, de plaine, de forêt, etc.) en réalisant des suivis réguliers sur différents sites du département mais aussi des relevés ponctuels à l'occasion d'aménagement,
- Participer au suivi du Grand Cormoran en hiver,
- Participer aux actions nationales (Grand Cormoran, Blongios nain) ou internationales (comptage Wetlands)
- Initier et sensibiliser le public en organisant des sorties de découverte ornithologique.
- Partager les informations du Département en créant une synthèse annuelle.

#### 1. Suivis réguliers

##### A. Avifaune générale

Des sites essonnais sont suivis régulièrement pour étudier le statut de l'avifaune dans le département. Les principaux sites suivis sont les bassins de retenue de l'Orge : Trévoix, Petit Paris, Carouge ; le bassin de Saulx-les-Chartreux ; le Marais d'Itteville sur la Juine ; les marais de la basse vallée de l'Essonne (Misery et Fontenay) ; le marais de Dourdan ; les étangs de Grigny-Viry ; les étangs de Saclay ; des zones forestières (Dourdan, Sénart...).

##### B. Blongios nain

Le Blongios nain est le plus petit héron d'Europe. Il se reproduit en Europe, en Afrique, en Asie, en Nouvelle-Guinée, en Nouvelle-Zélande et en Australie.

En provenance des marais de l'Afrique tropicale et méridionale entre le Cap et le Sahara, le Blongios apparaît en Essonne à partir de la fin avril. Il est classé en France dans la liste rouge des espèces en danger.

Il est suivi par NaturEssonne depuis 1997.

Les lieux où le Blongios a niché les années précédentes sont suivis par des observateurs volontaires de façon régulière c'est-à-dire au moins 3 fois par mois. Cela consiste à se rendre sur place et à rester en observation une heure ou plus pour tenter de repérer l'oiseau, puis poursuivre et déterminer la présence d'un couple, écouter le mâle chanter, tenter de déterminer le lieu de la nidification, suivre l'évolution des poussins jusqu'à leur envol.

Cette année 2020 a été très particulière en ce sens qu'un virus virulent, le corona virus est apparu dans le monde. Suite à cette pandémie, au mois de mars un confinement de la population a été décrété en France.

De ce fait des mesures de protections contraignantes ont été prises. Le suivi n'a été possible qu'à partir du 15 mai.

Malgré les mesures de distanciation, le port du masque, le nombre d'observateurs limité dans les observatoires, les bénévoles de NaturEssonne ont effectué ce suivi du mieux possible.

Ainsi 20 bénévoles ont réalisé ce suivi jusqu'à la fin septembre sur les sites essonnais que l'espèce fréquente habituellement.

##### a. Étangs de Saclay

Les observations ont débuté en mai, une première observation du couple a été faite mi-mai. Le mâle seul ou la femelle seront observés quelques fois par plusieurs bénévoles sur l'étang neuf. En juin et juillet la nidification sera confirmée par l'observation de **2 juvéniles**.

##### b. Marais des Basses Vallées de l'Essonne et de la Juine

• **Le marais d'Itteville** (observatoires des Fauvettes, de l'Avau et du Blongios) :

Ce marais était jadis un site privilégié pour la nidification du Blongios nain. Les Blongios avaient déserté ce site à cause de la mauvaise qualité de l'eau due à la présence d'une station d'épuration. Aujourd'hui cette station a disparu et la qualité de l'eau semble s'être améliorée. Ce site très agréable, ouvert au public, est très fréquenté par les visiteurs. Des déprédations sont régulièrement constatées dans les observatoires. Les agents des ENS du CD91 s'emploient régulièrement à les remettre à neuf. Nous n'avons pas détecté de présence du Blongios malgré toutes les observations réalisées.

Cet habitat très favorable nous laisse espérer qu'un jour le Blongios nain y nidifiera à nouveau.

## 2. Participation aux comptages internationaux et nationaux

### A. Wetlands

Le Wetlands est un comptage international des oiseaux d'eau qui a lieu en France, depuis la fin des années 60, au milieu du mois de janvier. Il est coordonné au niveau national comme au niveau régional par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). NaturEssonne y participe depuis janvier 1998.

En 2020, ce comptage s'est déroulé du 10 au 12 janvier : 39 ornithologues y ont participé (de NaturEssonne, du CENS 91 et du Syndicat de l'Orge). Plus de 50 zones humides du département ont été prospectées.

Ont été recensés, entre autres : 1711 Foulques macroules, 1479 Canards colverts, 696 Bernaches du Canada, 329 Fuligules milouins, 255 Grèbes huppés, 242 Canards chipeaux et 223 Cygnes tuberculés.

À noter également l'observation de 22 Grandes Aigrettes, 35 Canards siffleurs, 8 Canards mandarins, 4 Aigrettes garzettes, 2 Fuligules nyroca et 2 Harles bièvres.

### B. Suivi des dortoirs hivernaux des Grands Cormorans

Le Grand Cormoran est une espèce protégée, quoique, ces dernières années, on ait assisté à des tirs hivernaux sur ces oiseaux car les pêcheurs, surtout les professionnels qui élèvent des poissons dans des bassins ou dans des étangs et bien sûr aussi les pêcheurs amateurs, font pression sur les Préfets car ils estiment que la population de Grand Cormoran est trop importante l'hiver et met en danger les réserves de poisson.

Le Grand Cormoran est nicheur en France et depuis quelques années en Essonne, mais les plus grandes colonies de nidification sont situées dans les pays du Nord de l'Europe, au Danemark et aux Pays-Bas. Ces grandes populations descendent dans le Sud l'hiver pour échapper au froid et aux étangs gelés qui les privent de nourriture. Ils se rassemblent en dortoirs pour passer la nuit, perchés dans les arbres.

Depuis 2005 NaturEssonne fait un suivi de ces dortoirs en Essonne afin de fournir à l'administration des données objectives et tenter de s'opposer aux décisions préfectorales de tir sur ces oiseaux qui seraient injustifiées. Ce suivi se déroule en milieu de mois, en soirée, entre le mois de novembre et le mois de février.

En 2019-2020, 19 ornithologues ont participé à ce comptage sur 8 dortoirs connus en Essonne. Le plus grand nombre d'oiseaux a été compté en décembre 2019 (arrivée des hivernants) et janvier 2020 (hivernants résidents) ; 1067 et 887 individus présents respectivement, soit une stabilisation du nombre d'oiseaux par rapport à la saison précédente. Il a été observé depuis 2005 une stagnation du nombre d'oiseaux hivernants suivi d'un lent déclin sur les années 2009-2014. Suite à ces résultats, notre département s'est trouvé exempté de tirs de régulation selon un décret du ministère paru à l'été 2016 (seulement 3 départements échappent à ces tirs). Cette nouvelle nous encourage à poursuivre cette action qui par ailleurs, en nous obligeant à visiter des sites en plein hiver, nous permet aussi parfois de faire de belles observations sur des hivernants occasionnels...

### 3. Synthèses ornithologiques

Aucune synthèse n'a été rédigée en 2020

## C. GROUPE BOTANIQUE

Comme ces dernières années, la saison a commencé avec deux présentations en salle d'Alain Fontaine, toujours largement illustrées par ses nombreuses photos de terrain.

### La famille des renonculacées :

Les renonculacées comptent 50 genres et deux mille espèces environ. Presque toutes sont terrestres, vivaces ou annuelles, certaines sont adaptées à la vie aquatique.

Seules les clématites sont des ligneuses, lianes ou petits arbrisseaux.

Les pièces florales correspondent à une architecture primitive, avec notamment un nombre inconstant de pièces florales et des carpelles libres.

Les feuilles sont généralement à nervation palmée.

Parmi les représentants classiques, on peut citer : Renoncules, Anémones, Hellébore, Ancolies,....

De nombreuses espèces sont connues pour leur toxicité, comme l'aconit. *L'Aconitum napellus* est une des plantes les plus toxiques de la flore terrestre, elle est mortelle à des doses infimes

### Suivi floristique d'un site

Devant une douzaine de personnes, Alain Fontaine a présenté les résultats des suivis floristiques qu'il a réalisés depuis plusieurs dizaines d'années sur le site de la Fourche au Coq, sur la commune de Gironville-sur-Essonne.

Ce site est une ancienne pâture à moutons, sur le plateau calcaire de Beauce. Le suivi a concerné 5 habitats voisins, se distinguant entre eux

### • Le marais de Fontenay-le-Vicomte (Observatoires des Pointes, du Levant et Delamain) :

Le marais de Fontenay-le-Vicomte est l'un des deux sites essonniers, avec Saclay, qui accueille chaque année le Blongios nain. Il est assez souvent vu dans les roselières ou traversant l'étang aux Pointes depuis l'observatoire ouvert au public.

L'observatoire du Levant, non ouvert au public, donne une autre vue de l'étang aux Pointes et permet de compléter les observations dans cette zone.

L'observatoire Delamain : Autrefois le Blongios nain avait été observé dans la roselière au pied de cet observatoire. Celui-ci permet une superbe vue, bien dégagée, sur les étangs des Pointes, Fontenay Aval, étang des Cygnes et en partie l'étang des Gravelles. Il permet aussi une bonne vue sur une aire des Balbuzards pêcheurs qui a été démontée pour des raisons de sécurité et qui sera reconstruite au printemps prochain.

Cette année aucun Blongios ne sera aperçu sur les sites de Fontenay le Vicomte malgré de nombreuses séances d'observations.

### • Le marais de Misery :

Ce site, propriété du Conseil départemental de l'Essonne depuis 1995, est composé de nombreux étangs et de roselières favorables à la nidification du Blongios nain. Les observations peuvent être faites depuis l'observatoire des Gravelles, ouvert au public le mercredi et le week-end, ou depuis les observatoires de la Roselière et de la Tour accessibles seulement avec les clés aimablement prêtées par le Conseil départemental.

Une première observation du Blongios nain mâle au bec bien rouge a été faite les 26 et 28/05. Le 18/07, un couple sera aperçu depuis l'observatoire des Gravelles.

La patience et l'opiniâtreté des bénévoles ont permis de découvrir un couple de Blongios nains sur ce site. Par la suite, depuis l'observatoire des Gravelles, nous avons constaté le succès de la nidification. Le couple avait réussi sa couvaison et quatre juvéniles Blongios nains ont été souvent observés dans la roselière en face de l'observatoire.

## c. Résultats 2020

Cette année encore nous notons la quasi absence du Blongios nain sur les sites suivis par NaturEssonne. Sa reproduction s'est concentrée sur le site de Misery.

Nous sommes un peu étonnés de cette absence sur des sites pourtant attractifs dans les marais essonniers. Néanmoins, nous aurons eu le plaisir de constater la présence de 2 juvéniles à Saclay et de 4 à Misery. Par ailleurs jusqu'à la fin septembre nous aurons le plaisir de faire de nombreuses observations quelquefois inattendues: Chevaliers aboyeurs, Chevaliers culblancs, Aigrettes Garzettes, Grandes aigrettes, et bien d'autres comme le Balbuzard pêcheur, les Milans noirs ayant niché, la Bondrée apivore et les Faucons hobereaux chassant les libellules.

### C. Œdicnème criard

Ce suivi est réalisé en collaboration avec le groupe Gestion Conservatoire dans le cadre de l'action "Sauvegarde de l'Œdicnème en Essonne", qui comprend trois volets : connaissance, communication et conservation.

L'Œdicnème criard, migrateur observable en Essonne de mars à octobre, est un oiseau de milieu sec qui peut utiliser les zones de cultures non couvertes, jachères, friches rases et tout autre terrain de végétation rase et peu dense. Cette espèce subit un déclin, en partie dû au développement des cultures intensives.

Une petite population nicheuse subsiste encore dans le sud de l'Essonne, ce qui a conduit l'association à entreprendre un suivi sur plusieurs années afin de réaliser un inventaire des zones fréquentées par l'espèce et de préciser le statut de cet oiseau, en particulier.

### Pour l'année 2020 :

Les restrictions de déplacement occasionnées par la pandémie du coronavirus ont fortement impacté le protocole de suivi de la population d'œdicnème criard dans le sud Essonne.

- Les deux journées de prospection en début de période de reproduction n'ont pas pu avoir lieu.

- Le suivi de la population nicheuse a pu se dérouler avec la participation d'une quinzaine d'adhérents mais la pression d'observation a été plus faible que les années précédentes.

- 65 individus ont pu être contactés sur 3 zones différentes lors de la soirée de comptage des rassemblements postnuptiaux du 30 septembre. Ce comptage plutôt précoce et avec une surface de prospection réduite ne permet pas de refléter la population totale pour cette année 2020. Celle du 18 octobre a permis de comptabiliser une dizaine d'individus en limite du département et du Loiret sur les communes de Roinvilliers et Rouvres-Saint-Jean.

par certaines caractéristiques pédoclimatiques ou des interventions d'entretien particulières.

Le suivi a été fait essentiellement par appréciation de l'abondance-dominance de chaque espèce selon l'indice Braun-Blanquet, permettant de les classer en grandes catégories.

La présentation par des tableaux, courbes, graphiques, photos, a permis de juger l'effet de certaines pratiques culturales sur certains habitats, de comparer les habitats entre eux.

La présentation de ces résultats a permis aux participants des chantiers nature de mieux percevoir les conséquences de leur action sur l'évolution de cette flore sur le long terme.

La suite de l'année a été fortement perturbée par la situation sanitaire. Heureusement cela n'a pas perturbé le développement naturel des végétaux. À titre individuel il a toujours été possible de suivre ce développement, malgré les contraintes à certaines périodes. Mais au niveau collectif nous avons préféré ne pas proposer de sortie en commun, pour respecter les consignes sanitaires générales et pour éviter les risques de transmission de la Covid entre participants.

#### **d. GROUPE GESTION CONSERVATOIRE**

Depuis 1996, NaturEssonne a progressivement développé une nouvelle activité, appelée "Gestion conservatoire", qui a comme particularités, d'une part, la réalisation d'opérations lourdes (étude, suivi écologique, gestion de milieux...) ou complexes (mise en œuvre du LIFE, de DOCOB...), demandant compétences et disponibilité, et d'autre part, la gestion administrative, technique et financière de ces opérations et des Chargé(e)s de Missions recruté(e)s pour les mener.

L'objet du groupe "Gestion Conservatoire" vise donc à :

- développer cette activité au sein de NaturEssonne et organiser le suivi technique et financier de cette activité ;
- assurer la gestion administrative et financière des Chargé(e)s de Missions ;
- se compléter avec les missions d'étude et de protection des autres groupes de l'association.

Schématiquement, l'activité se décline en :

- Missions : définies et programmées au préalable, elles bénéficient généralement de financement ;
- Interventions : menées en terme de prospective et de représentation, elles visent à positionner NaturEssonne sur des sujets ou sur des missions futurs ;
- Actions : en général imprévues, elles visent à réagir en fonction de l'actualité, suivant les missions et les interventions de l'activité Gestion conservatoire, et si besoin suivant l'objet de NaturEssonne ;
- Formations : destinées à s'informer ou à se former, suivant des besoins ou des objectifs, sur la gestion conservatoire actuelle ou future.

##### **1. ANIMATION NATURA 2000**

Depuis 2002, NaturEssonne a assuré dans ce cadre : le suivi des procédures de transmission des nouveaux sites, le suivi de leur gestion - actualisation des DOCUMENTS d'OBJECTIFS (DOCOB), mise en œuvre de la gestion, animation des sites.

Deux sites mobilisent particulièrement NaturEssonne qui, après avoir été missionnée par l'État comme structure animatrice depuis la désignation officielle de ces sites, a dû pour la seconde fois répondre à un appel d'offres en 2019. L'association ayant à nouveau été désignée comme structure animatrice par les 2 Comités de Pilotage, a poursuivi en 2020 la mise en place des actions prévues dans le cadre des documents d'objectifs.

#### **A. SITE DES PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS**

##### **a. gestion des habitats et des espèces**

###### **i. animation des contrats Natura 2000**

Deux contrats se sont terminés en 2020 :

- contrat n°7 : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts, aux Grandes Fiches sur 2,11 ha,
- contrat n°8 : Fauche et broyage d'entretien de pelouses réouvertes sur 11,1 ha.

À la fin de l'année 2020, un seul contrat est encore en cours :

- contrat n°9 : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts, à la Haye Thibaut sur 1,14 ha (faisant réellement partie du périmètre du site Natura 2000).

Plusieurs nouveaux contrats sont en projet.

#### **ii. Chantiers d'entretien et/ou de restauration**

En 2020, deux chantiers nature avec des organismes de formation ont été réalisés avec l'EA TECOMAH sur les secteurs de la Haye-Thibaut à Champmotteux et des Grandes Fiches à Gironville-sur-Essonne sur des parcelles appartenant à Pro Natura Île-de-France. Trois chantiers nature bénévoles ont été réalisés en 2020. Ces chantiers nature permettent d'effectuer des actions de gestion manuelles complémentaires aux actions mises en œuvre dans le cadre des contrats Natura 2000. Ces chantiers représentent 2 017 kilomètres parcourus en 2020 par les bénévoles et 216 heures de présence.

##### **b. suivis et inventaires scientifiques**

###### **i. évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire**

Le protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats a été rédigé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), en collaboration avec la DRIEE et les animatrices de trois sites Natura 2000 ("pelouses calcaires du Gâtinais", "Haute Vallée de la Juine" et "Haute Vallée de l'Essonne"). Ce protocole est alors commun aux trois sites Natura 2000 de pelouses calcaires. Il vise à évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. C'est un outil qui permettra de suivre l'évolution des sites et d'y appliquer la gestion adaptée.

Un transect d'évaluation de l'état de conservation a été mis en place sur le secteur des Chesneaux à Gironville-sur-Essonne le 11 juin 2020. Ce suivi a permis d'établir l'état initial de l'état de conservation de cette pelouse sur laquelle un entretien par gyrobroyage est prévu. La pelouse a reçu une note finale de 60/100, ce qui indique un état de conservation altéré.

###### **ii. suivis des papillons de jour et des orthoptères**

Les papillons de jour (rhopalocères, zygènes et hétérocères diurnes) sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet et al. 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les populations de papillons prairiaux ont régressé de 40 % depuis les années 1990 en Europe (OPIE, 2018). Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, l'effondrement des populations d'insectes pourrait avoir un effet similaire, par cascade, sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman et al. 2017).

Ces constats actuels incitent donc à une vigilance extrême face à l'évolution des peuplements de papillons de jour et d'orthoptères. La portée informative de cette évolution n'est possible que par la mise en place d'un suivi sur le long-terme.

Ce suivi sera réalisé sur trois années, de 2020 à 2022.

Les résultats de l'année 2020 sont présentés dans un rapport dédié (VILLALTA, 2021).

###### **iii. inventaires des lépidoptères**

43 espèces de papillons de jour ont été observées en 2020 sur le site Natura 2000 grâce à 10 observateurs.

En 2020, 37 espèces d'hétérocères diurnes ont été contactées sur le site Natura 2000 grâce à 10 observateurs.

###### **iv. Inventaires des orthoptères**

Tout comme les papillons de jour, les orthoptères sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet et al. 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les orthoptères figurent parmi les groupes d'insectes les plus menacés à échelle européenne (Hochkirch et al. 2016). La dégradation de leurs populations pourrait avoir un effet similaire sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman et al. 2017).

Les inventaires des orthoptères sont donc d'autant plus importants à mener. De plus, ils permettent d'améliorer les connaissances du site. Des inventaires libres ont été menés en 2019.

En 2020, 27 espèces d'orthoptères ont été contactées sur le site grâce à 2 observateurs dont plusieurs espèces protégées au niveau régional.

## v. inventaires floristiques

98 espèces végétales ont été contactées sur le site Natura 2000 grâce à 7 observateurs.

## vi. Autres observations faunistiques

Des inventaires ponctuels sont réalisés lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- d'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- de pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB.

Toutes les données faune et flore sont entrées dans la base de données Cettia Île-de-France.

Parmi les observations, on peut noter :

- 2 espèces de reptiles : Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) et Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)
- 34 espèces d'oiseaux
- 7 espèces de coléoptères
- 1 espèce de diptères : (*Hemipenthes morio*)
- 1 espèce d'hémiptères : la Punaise arlequin *Graphosoma italicum*
- 1 genre d'hyménoptères : *Bombus*
- 4 espèces de mammifères : Chevreuil européen, Cerf élaphe, Lièvre d'Europe, Blaireau européen
- 3 individus de Mante religieuse (*Mantis religiosa*) ont été observés. 72 individus d'Ascalaphe ambré (*Libelloides longicornis*) ont été observés.

## c. information, communication, sensibilisation

### i. communication internet

En 2020 différents moyens de communication ont été mis en place :

- Des publications régulières sont effectuées sur la page Facebook de NaturEssonne
- Les activités proposées (chantiers nature, animations, etc.) sont diffusées sur la page Facebook de NaturEssonne, sur le site de l'Agence Régionale pour la Biodiversité d'Île-de-France (ARB IdF) ainsi que sur le site J'agis pour la nature.
- Des articles ont été rédigés pour la lettre n°75 de NaturEssonne sur l'animation grand public du 10 juin et le suivi des rhopalocères et orthoptères.

### ii. les partenaires potentiels

Le 26/03, un rendez-vous téléphonique a eu lieu avec l'OPIE à propos des suivis sur l'Écaille chinée et le Lucane Cerf-volant.

Une réunion a eu lieu avec la réserve de biosphère Fontainebleau Gâtinais pour répondre à leurs questions à propos de l'état de la biodiversité sur le territoire de la réserve de biosphère, dont le site Natura 2000 fait partie.

### iii. organisation de réunions ou de manifestations

Le 10 juin, une animation pour la découverte des pelouses calcaires a eu lieu à Gironville-sur-Essonnes et Champmotteux. Cette animation a réuni 9 personnes.

Une animation organisée par une bénévole, Christine Prat, a eu lieu le 19 juillet 2020 sur le thème des papillons de jour sur le secteur de la Petite Vallée à Puisselet-le-Marais.

Une animation nocturne sur les hétérocères a eu lieu le 19 septembre à Champmotteux. Elle a été réalisée par une bénévole, Christine Prat. L'animatrice a contacté la mairie afin de les prévenir.

Une animation dans le cadre de la Fête de la Nature a été réalisée le dimanche 11 octobre à Champmotteux. 2 familles ont participé, l'une venant de Paris et l'autre de Champmotteux. Un parcours de découverte avec des jeux sur le thème des pelouses calcaires a été réalisé, grâce notamment aux outils pédagogiques du CEN Bourgogne Franche Comté.

### iv. participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Alain Fontaine a réalisé une animation en salle dans les locaux de NaturEssonne le 18 janvier 2020 sur le thème de l'évolution de la flore après des actions de gestion sur le secteur des Grandes Fiches Est.

## v. communication / animations auprès des scolaires

L'animation scolaire annuelle, initialement prévue le 11 juin avec les élèves de l'école TECOMAH a été annulée à cause de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19. Les élèves devaient être initiés à la réalisation d'un suivi entomologique.

### vi. participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

L'animatrice a participé à une réunion d'information Natura 2000 à la demande du Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine (syAGE) le 11/03 dans le cadre d'une potentielle reprise de l'animation d'un site Natura 2000 rivière.

En juin, l'animatrice a participé à l'installation d'un transect pour l'évaluation de l'état de conservation sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute vallée de la Juine.

En septembre, un passage sur les placettes de suivi des papillons de jour et orthoptères a été réalisé sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute vallée de la Juine.

### d. Veille à la cohérence des politiques publiques

L'animatrice a établi une demande de modification de périmètre des Espaces Boisés Classés (EBC) sur le PLU de Gironville-sur-Essonnes et Valpuseaux, en accord avec le DocOb. Plusieurs pelouses déjà ouvertes avaient été classées en EBC. La réglementation des EBC permet de protéger et conserver la vocation forestière de la parcelle. Or sur les pelouses calcaires, bien qu'une mosaïque d'habitats soit conservée, la gestion mise en œuvre privilégie les milieux ouverts afin d'entretenir et restaurer les pelouses calcaires, habitat d'intérêt communautaire. Les deux communes ont pris en compte les demandes de modification et les EBC ont été levés sur les zones demandées.

### e. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

#### 1. Organisation de la gouvernance du site

#### i. Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

La dernière réunion du comité de pilotage s'est déroulée le 23 septembre 2020 à la salle communale de Gironville-sur-Essonnes.

Lors de ce COPIL un bilan des actions menées durant la période tri-annuelle (2016-2018) et l'année 2019 a été présenté, ainsi que les perspectives pour la période 2020/2021.

Alain Fontaine, botaniste bénévole, a présenté ses analyses sur l'évolution de la flore après les actions de gestion sur le secteur des Grandes Fiches. Cette analyse se base sur ses données récoltées.

Lors de ce COPIL, les propositions suivantes ont été validées :

-Modification de la fiche mesure de la gestion pastorale (fiche n°7) : ajout du pâturage caprin

-cahier des charges pour encadrer les interventions d'ENEDIS sur la ligne électrique de Puisselet-le-Marais, située à proximité immédiate du secteur de la Petite Vallée du site Natura 2000 (l'ENS des Buys).

#### ii. Compléments ou mise à jour du DOCOB

Le Formulaire Standard de Données a été mis à jour à l'aide des données du CBNBP lors de la mise à jour de la cartographie des habitats naturels du site et des données contenues dans la base de données Cettia-IdF (demande d'extraction faite à partir de la première donnée du site Natura 2000 présente dans la base).

Le cahier des charges avec ENEDIS, gestionnaire d'une ligne électrique sur le secteur de la Petite Vallée, a été présenté et validé au COPIL. Il a pour objectif de cadrer les interventions d'ENEDIS en termes d'accès, de contacts et de maintien du secteur en bon état. Il fera l'objet d'une convention tripartite entre ENEDIS, le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental de l'Essonne et NaturEssonne.

Un cahier des charges pour l'exportation de bois liés aux chantiers nature est également prévu.

L'actualisation du DocOb se poursuit avec la rédaction des diagnostics socio-économique et écologique, la réalisation d'un atlas cartographique et d'un programme d'actions. Un Comité technique réunissant les experts aura lieu au début de l'été pour valider techniquement et scientifiquement ces parties. Le rendu final est prévu pour la fin d'année 2021.

### iii. Réunions

Cinq réunions internes à NaturEssonne ont eu lieu en 2020. Trois rencontres ont eu lieu en 2020 avec les services de l'État.

## 2. Gestion administrative et financière

Au début de l'année 2020, le rapport annuel de l'animation en 2019 a été rédigé.

Tous les trimestres, NaturEssonne établit une facture trimestrielle pour l'animation des sites Natura 2000 à destination de la DRIEE. Cette facture est accompagnée d'un document d'avancement sur l'animation des sites. Il précise le temps passé sur chacun des volets de l'animation. En 2020, un stagiaire et un volontaire en service civique ont été accueillis au sein de NaturEssonne sur des missions liées au site Natura 2000.

Du 2 février au 1er septembre, un volontaire en service civique a accompagné l'animatrice sur de nombreuses missions liées à Natura 2000 (chantiers nature, inventaires et suivis, gestion administrative, ...). Enfin, du 21 septembre au 23 octobre, un étudiant en Bac professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune a accompagné l'animatrice sur les chantiers nature.

## 3. Publication : rapport annuel de l'animation du site en 2020

### B. SITE DES PELOUSES DE LA HAUTE VALLEE DE LA JUINE

#### a. Animation des contrats Natura 2000

En 2020, deux contrats Natura 2000 en milieux non-agricoles et non-forestiers sont en cours. Il s'agit de contrats de pâturage.

Le premier est localisé à Grand-Champ sur la commune de Saclas. Il a débuté en 2016. En 2020, presque 5 hectares ont été pâturés par 80 brebis pendant environ 1 mois.

Le second contrat est localisé à Champ-Brûlard sur la commune de Saclas. En 2020, le pâturage a enfin pu se mettre en place grâce à l'abattage de pins prévu à la convention tri partite entre le CD91, la commune de Saclas et NaturEssonne (point abordé au § "Animation de la gestion (autres outils financiers)" ci-dessous). Le pâturage a duré 10 jours avec 80 brebis.

#### b. Animation de la charte Natura 2000

La charte est systématiquement proposée aux propriétaires avec lesquels des contacts ont été établis. En 2020, Pro Natura a renouvelé sa signature de la Charte Natura 2000 en incluant les nouvelles parcelles acquises.

#### c. Animation de la gestion (chantiers nature bénévoles)

En 2020, seulement dix chantiers nature ont été réalisés. L'un d'entre eux s'est déroulé en partenariat avec l'ASHJA, trois étaient des chantiers "organismes de formation" et ont été réalisés avec les BTS et Bachelors en Gestion et Protection de la Nature du Cours Diderot ainsi qu'avec les étudiants en Bac Pro GMNF et BTS GPN de l'EA TECOMAH. Pour la plupart des chantiers avec les élèves, les bénévoles de NaturEssonne ont été associés. Enfin, les autres chantiers ont été réalisés par les bénévoles.

#### d. Animation de la gestion (autres outils financiers)

En 2018, les propriétaires de la Ferme de l'Hôpital, sur la commune d'Abbéville-la-Rivière, le Conseil départemental de l'Essonne (CD91) et NaturEssonne ont signé une convention "agriculture et nature" qui permet au CD91 de mettre en place une gestion pastorale durant une période de 3 ans. En 2018, 2019 et 2020 le pâturage a été mis en place sur ce site. Cette année était la dernière année de gestion, une pause de deux ans est préconisée avant de potentiellement réitérer cette méthode de gestion. Fort de cette expérience à la Ferme de l'Hôpital, le CD91 est revenu vers NaturEssonne pour lui proposer une convention similaire sur le site de Champ Brûlard.

Depuis 2018, les élus de Saclas, le CD91, la structure animatrice et l'éleveur se sont réunis plusieurs fois pour échanger sur un projet de convention. Ce site bénéficie déjà d'un contrat Natura 2000 de pâturage depuis 2017. La convention a été signée cette année. Cette convention a permis l'abattage d'une soixantaine de pins.

#### e. Suivis scientifiques et techniques

##### i. Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Deux suivis sont mis en place sur le site Natura 2000 afin d'évaluer l'état de conservation des habitats :

- Un suivi avec le protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaïques franciliennes (transects EEC)
- Un suivi des rhopalocères et des orthoptères afin d'évaluer l'effet de la gestion et du changement climatique (placettes de suivi)

En 2020, l'animatrice a mis en place un nouveau transect EEC et est repassée sur le premier transect mis en place en 2015 sur Grand Champ à Saclas.

Le suivi des rhopalocères et orthoptères a été mis en place pour la première fois cette année. Trois placettes sont inventoriées afin d'avoir des méthodes de gestion différentes (gestion par pâturage, gestion mécanique et une placette "témoin" sans gestion).

Ces suivis vont se poursuivre en 2021.

##### ii. Suivis phytosociologiques

Depuis 1991, Alain Fontaine réalise des relevés phytosociologiques sur plusieurs sous-sites. C'est-à-dire que pour chaque espèce observée il y associe un coefficient d'abondance. Pour cela, il utilise l'échelle d'abondance/dominance de Braun-Blanquet. De février à septembre, ce sont 3 secteurs sur les communes d'Abbéville-la-Rivière et de Saclas qui ont bénéficié de ses compétences à raison d'un passage par mois.

Sur Grand Champ à Saclas, Alain Fontaine réalise des relevés phytosociologiques depuis 2012. L'étude de ces résultats pourra permettre de tirer des conclusions quant à l'évolution de la végétation suite à la mise en place du pâturage. Quelques observations émergent déjà des résultats et seront présentées par Alain Fontaine à l'occasion du prochain COPIL.

Alain Fontaine fournit ses données au CBNBP pour qu'elles soient intégrées de manière automatisée à la base de données Flora. Des échanges annuels sont ensuite réalisés entre Flora et Cettia.

À cause de la crise sanitaire, Alain Fontaine n'a pas pu réaliser le suivi cette année.

##### iii. Inventaire tous taxons

Des inventaires ponctuels sont réalisés lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- d'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- de pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB.

Les groupes d'espèces inventoriés en 2020 ont été : les rhopalocères, les hétérocères, les reptiles, les orthoptères, l'avifaune, la flore et autres groupes tels que les coléoptères, etc. Toutes les données faune et flore sont entrées dans la base de données Cettia Île-de-France.

#### f. Information, communication, sensibilisation

##### i. Communication internet

En 2020 différents moyens de communication ont été mis en place :

- Le site Natura 2000 est présenté sur le site internet de la DRIEE et mis à jour régulièrement,
- Des publications régulières sont effectuées sur la page Facebook de NaturEssonne
- Les activités proposées (chantiers nature, animations, etc.) sont diffusées sur la page Facebook de NaturEssonne, sur le site de l'Agence Régionale pour la Biodiversité d'Île-de-France (ARB IdF) ainsi que sur le site J'agis pour la nature.

##### ii. Articles

Trois articles ont été rédigés dans la lettre d'information n°75 de NaturEssonne, publiée en juillet 2020. Les trois articles ont été rédigés par l'animatrice du site pour présenter les actions qui ont été réalisées.

Le premier article concerne la mise en place des transects d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaïres de la Haute Vallée de la Juine et du Gâtinais. Le deuxième fait référence à la journée d'animation de découverte des pelouses calcaïres, qui s'est tenue le 22 juin 2020. Et le dernier est la présentation du nouveau suivi mis en place sur les deux sites Natura 2000 animés par NaturEssonne : le suivi des rhopalocères et des orthoptères.

##### iii. Organisation de réunions/manifestations

- Animations :  
Au vu du contexte actuel et de la crise sanitaire, les animations auprès des scolaires ont été annulées. Seule une animation a pu avoir lieu. Le 9 janvier l'animatrice a réalisé une animation auprès des élèves de BTS GPN de Diderot Éducation dans le cadre d'un de leur examen. Cette activité a eu lieu sur le Coteau d'Artondu à Ormoy-la-Rivière et le but était de leur présenter Natura 2000 et ses enjeux ainsi que l'historique du site et eux devaient établir une gestion adaptée et imaginer les inventaires qui seraient susceptibles d'être intéressants.
- Participation aux réunions et à la vie du réseau  
L'animatrice a participé aux diverses réunions sur le territoire et au réseau Natura 2000.

#### iv. Gestion administrative

- COPIL :  
Le comité de pilotage s'est tenu le 23 septembre 2020. Le bilan 2016-2019 a été présenté lors de ce comité et la modification de la fiche mesure numéro 6 a été validée.  
Le prochain comité de pilotage devrait se tenir en 2021.
- Stagiaires et volontaires en service civique :  
En 2020, deux stagiaires et un volontaire en service civique ont été accueillis et ont participé aux missions Natura 2000.

#### v. Publication : rapport annuel de l'animation du site en 2020

## 2. CARRIÈRE FULCHIRON

### A. La lande à Sarothamne

L'arrêté préfectoral du 20/06/2003 a autorisé la S.A. FULCHIRON à exploiter en carrière une zone agricole et naturelle sur la commune de Milly-la-Forêt, située en ZNIEFF de type 1 ; des études d'impact préalables avaient révélé des enjeux écologiques sur le site et une partie de la ZNIEFF de 3,5 ha avait donc été rejetée du projet d'exploitation afin d'être préservée.

Un rapprochement s'était alors opéré entre la S.A. FULCHIRON et NaturEssonne, la S.A. FULCHIRON souhaitant charger NaturEssonne de la gestion conservatoire du site naturel de 3,5 ha, dénommé "La lande à Sarothamne". NaturEssonne avait donc réalisé un premier plan de gestion sur le site en 2005.

Ce plan de gestion arrivé à terme, un nouveau protocole opératoire a été convenu avec la S.A Fulchiron en avril 2012 afin d'établir un second plan de gestion quinquennal pour ce site, sur la période 2013-2017.

Un troisième plan de gestion a été rédigé pour la période 2018-2022.

#### a. actions réalisées en 2020 dans le cadre du plan de gestion

##### Par NaturEssonne

- Inventaire des espèces végétales patrimoniales et remarquables
- Suivi des populations de rhopalocères
- Suivi de l'état de conservation de l'habitat 6210
- Inventaire herpétologique
- Inventaire ornithologique
- Suivi photographique
- Suivi administratif
- Suivi du pâturage
- Suivi des actions de gestion réalisées par le prestataire EVPM (Espaces Verts Paysages Maçonnerie)

##### Par EVPM : actions de gestion

- Pâturage par 2 boucs depuis le 17 septembre 2020 sur la pelouse au sud du site, action qui remplace les actions de gestion d'entretien  
Au titre de l'année 2020, les actions suivantes seront réalisées au début de l'année 2021 :
- Abattage
- Coupe de ligneux sur les chemins et le boisement  
Mise en place et entretien d'un talus et d'une haie de protection

#### b. Publications : rapport annuel 2020

### B. La pelouse à violettes des rochers

#### a. Historique

Par arrêté préfectoral du 2 décembre 2008, FULCHIRON INDUSTRIELLE a reçu l'autorisation d'exploiter une carrière sur la commune de Maisse, au lieu-dit "La Plaine de Saint-Éloi". L'article III-7 de cet arrêté mentionne que la zone sur laquelle des Violettes des rochers (*Viola rupestris*) sont présentes, devra être balisée et préservée. En effet, cette espèce est protégée au niveau régional.

Pour conserver cette zone, FULCHIRON INDUSTRIELLE a fait appel à l'association NaturEssonne. Cette association mettant déjà en œuvre depuis 2005 l'expertise et la gestion d'un autre secteur à enjeux écologiques appartenant au carrier (Lande à Sarothamne), a répondu positivement à cette demande.

Le site des pelouses à Violettes des rochers a une surface de 1000 m<sup>2</sup>. Cinq habitats sont présents sur le site, chacun d'eux correspondant à une zone spécifique du site. Deux sont patrimoniaux et peuvent être qualifiés d'"habitats naturels typiques", c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en mosaïque (mélange) avec d'autres groupements végétaux, ni dégradés de façon importante :

- les pelouses calcaires subatlantiques très sèches
- les pelouses calcaires subatlantiques semi-arides

Il s'agit de pelouses secondaires à évolution lente. Les pelouses secondaires sont pour la plupart issues de déforestation et sur sol pauvre superficiel.

Les autres habitats sont :

- mosaïque entre pelouses calcaires subatlantiques semi-arides et Fruticées. Cet habitat correspond à une évolution de la pelouse semi-aride qui amorce une ourliécification suivant la dynamique naturelle de végétation
- pré-bois de chêne pubescent
- Chênaie-Charmaie de plateau
- friches calcaires anthropisées.

#### b. Actions en 2020

##### Par NaturEssonne

- Inventaire des espèces végétales patrimoniales et remarquables
- Suivi phytoécologique
- Suivi de l'état de conservation des habitats de pelouses
- Inventaire floristique complet
- Inventaire herpétologique
- Inventaire entomologique complet
- Inventaire ornithologique
- Suivi photographique
- Suivi administratif

##### Par EPVM

- Actions de gestion. Au titre de l'année 2020, une action de débroussaillage et coupe manuelle de ligneux (dont semis de pin et de Buddleia de David) a été réalisée en janvier 2021.

#### c. Publications :

- Plan d'évaluation du plan de gestion 2016-2020
- Plan de gestion 2021-2025

#### e. GROUPE AMPHIBIENS-REPTILES (GAR)

Comme l'année précédente le groupe est articulé autour de 3 principales activités :

- La connaissance des amphibiens et reptiles de l'Essonne.
- La protection des amphibiens au travers des crapaudrômes
- L'inventaire et la protection des mares en Essonne.

#### I. Connaissance des amphibiens et reptiles

Depuis 2012, NaturEssonne a relancé une dynamique de prospection des amphibiens et des reptiles de l'Essonne notamment afin de participer au projet de réalisation de l'atlas des amphibiens et des reptiles d'Île-de-France porté par la Société Herpétologique de France.

Ci-dessous le lien vers l'observatoire de la SHF :

<https://atlasbiodiversite.arb-idf.fr/taxon/amphibiens/atlas>

La liste rouge régionale des amphibiens et des reptiles est en cours de rédaction.

#### a. Animation du groupe

##### Communication auprès des membres du GAR

Des messages sont régulièrement envoyés afin de présenter aux bénévoles l'avancement des prospections mais aussi de les guider dans les espèces à rechercher en fonction de l'époque de l'année.

C'est également l'occasion de présenter les actualités régionales et nationales sur les amphibiens et reptiles.

Une réunion en salle s'est tenue le 13 janvier 2020 afin de présenter aux bénévoles le bilan de l'année 2019 et les perspectives 2020.

##### Animations et formations

L'inventaire des amphibiens et reptiles se faisant principalement par les bénévoles de l'association, des sessions de formation ont une nouvelle fois été mises en place.

##### • Formations

En 2020, ont été organisées :

- Une formation "reptiles" en deux sessions en salle les 4 et 11 mars réalisée par David CHEVREAU. Au total, 20 personnes ont participé. Aucune session terrain n'a pu être réalisée à cause de la crise sanitaire.
- Une formation "amphibiens" en deux sessions, une en salle le 12 février et une session pratique le 19 février à eu lieu au Cirque de l'Essonne. Au total 28 personnes ont participé.

##### • Animations

- Une animation sur la découverte des reptiles a eu lieu le 20 juin et était organisée par le volontaire en service civique, Théo BETBÉDER. 5 personnes ont participé.

- Une animation sur la découverte de la biodiversité des zones humides dans le cadre de la journée mondiale des zones humides a eu lieu le 2 février avec le SIARJA. 17 personnes ont participé.

#### Plaques reptiles

Afin d'améliorer les connaissances sur les reptiles, la pose de plaques reptiles a été proposée aux bénévoles. Ces plaques permettent :

- de faciliter l'inventaire des reptiles
- d'évaluer l'état de santé des populations localement lorsque celles-ci sont suivies selon le protocole PopReptile

#### Projet : Traversée des amphibiens en Essonne

NaturEssonne s'est proposé de mobiliser ses bénévoles et salariées afin de faire un état des lieux de la mortalité routière qui impacte les populations d'amphibiens en se basant sur la carte de localisation des zones d'écrasement connues produites par l'ARB, ainsi que de relayer l'information sur son territoire d'action. Le lancement de ce projet en 2019 a été plus long que prévu. En 2020, la fin du projet a été précipitée du fait des restrictions réglementaires imposées lors du confinement. Les salariées et bénévoles ont, malgré tout, pu se rendre sur le terrain. Au total, seize zones sur quinze communes différentes ont été prospectées

#### b. Sollicitations extérieures

En 2018, NaturEssonne a rencontré l'Office National des Forêts (ONF) avec la Société Herpétologique de France (SHF) et la SNPN afin de pouvoir organiser des actions en forêt de Sénart comme la réalisation d'inventaires amphibiens ou la réalisation de chantiers nature pour réouvrir les habitats connus de la Vipère péliade (*Vipera berus*) et du Léopard des souches (*Lacerta agilis*) sous l'impulsion de David CHEVREAU. En 2019, l'interlocuteur ONF a changé, le projet de convention a été reporté à 2020. La convention a été signée le 7 avril 2020 et un chantier nature bénévole a été organisé sur la zone des Uzelles en forêt de Sénart. Ce chantier a eu lieu le 26 septembre avec une dizaine de personnes. Au total, cette journée a permis la réouverture de 1 400 m<sup>2</sup> de landes.

#### c. Bilan des inventaires sur le département

En 2020, 445 observations de reptiles et 334 d'amphibiens ont été réalisées dans l'Essonne et notées dans Cettia par les bénévoles de NaturEssonne (en dehors de celles rentrées dans le cadre des crapaudrômes).

Les connaissances herpétologiques ont donc encore bien progressé en 2020. À noter que les connaissances sur les urodèles et les serpents progressent plus lentement. Par ailleurs, certaines zones du département sont encore sous-prospectées.

#### d. Perspectives 2021

- Poursuivre les formations auprès des bénévoles couplées de sorties terrain,
- Continuer à proposer aux bénévoles des plaques reptiles,
- Maintenir une animation du groupe au travers de la liste de diffusion du GAR,
- Pérenniser l'animation et la coordination des activités du groupe au travers d'une activité salariée,
- Maintenir et développer les partenariats en place avec d'autres structures,
- Poursuivre la communication auprès du grand public (actions, formations, animations,...),
- Renouveler l'action de chantier nature en forêt de Sénart avec l'ONF,
- Accélérer la mise en place du protocole PopReptiles,
- Mettre en place le protocole PopAmphibiens.

## II. Protection des amphibiens

### a. Sauvetage à Morigny-Champigny

En 2015, un adhérent de NaturEssonne a interpellé l'association sur la présence d'un passage migratoire de Crapauds communs (*Bufo bufo*) sur un tronçon de la D17 à Morigny Champigny. Afin d'évaluer l'importance de ce passage migratoire, un comptage nocturne a été réalisé la même année.

En 2016, faute de dispositif de type crapaudrôme, les ramassages et comptages nocturnes se sont poursuivis. En 2017 et 2018 avec l'aide des agents des ENS et de bénévoles un dispositif de barrières a été mis en place sur plus de 1km de longueur.

En 2017, ce sont plus de 3 400 individus qui ont traversé, puis en 2018 ils étaient 2 300.

En 2019 c'est l'Entreprise du Service des Milieux Aquatiques et de leur Environnement (SMAE, prestataire du CD91) qui s'est chargé de la mise en place du dispositif avec l'aide du coordinateur.

En 2020, la même entreprise SMAE est intervenue pendant 5 jours pour creuser les tranchées et mettre en place les seaux (139 dans le sens aller - 99 dans le sens retour) et les filets, avec l'aide de bénévoles.

Au total 23 bénévoles se sont investis sur 119 jours, entre le 29 janvier et le 27 mai, pour une sauvegarde de 800 amphibiens.

Remarquons à nouveau que, comme les années précédentes, au vu du caractère chronophage du dispositif, il serait préférable de mettre en place un crapauduc.

Par ailleurs, 2 zones restent toujours non protégées : le hameau des Croubis, la zone pavillonnaire de Champigny.

### b. Crapaudrôme du Val St Germain

Suite à l'observation récurrente d'une mortalité très importante de crapauds par écrasement sur la D132 au Val Saint Germain lors de leur migration annuelle vers leur lieu de reproduction, l'association a pris l'initiative depuis 2011 d'installer des barrières-pièges (crapaudrôme) au lieu-dit de la mare à Quinte derrière le Château du Marais.

Depuis 2017, quatre cents mètres de passage aller/retour sont sécurisés temporairement. Les adhérents de NaturEssonne, les bénévoles des communes avoisinantes et autres, toujours très motivés et fidèles ont permis le ramassage journalier des crapauds piégés.

En 2020 le dispositif a dû être retiré précipitamment suite à l'annonce du confinement à cause de la crise sanitaire. Malgré tout, chaque matin du 5 février au 17 mars, au moins 2 personnes intervenaient pour recueillir les amphibiens ; 22 bénévoles ont ramassé les crapauds pendant 42 jours consécutifs. Un total de 101 crapauds ainsi que quelques grenouilles ont été ainsi soustraits au risque de la circulation routière, de plus en plus importante sur cette route.

Une animation de découverte du crapaudrôme du Val-Sain-Germain et des amphibiens a été proposée le 1er mars et a permis de sensibiliser 11 personnes.

## III. Inventaire des mares en Essonne

L'inventaire des mares de l'Essonne, auquel NaturEssonne prend part depuis 2012, n'a pas été suivi en 2020.

Néanmoins la mobilisation du groupe autour du projet "Etoile d'eau" a permis indirectement de maintenir une dynamique forte sur la visite de mares sur les communes d'étude du projet.

Les informations n'ont pas été consolidées en 2020 dans la base d'information et il n'y a donc pas de synthèse cette année.

En revanche, il est à noter une très bonne nouvelle : le site internet de la SNPN sur l'inventaire des mares a rouvert en fin d'année 2020 permettant ainsi de nouveau d'avoir accès à l'outil de travail qui permet à tous de renseigner les informations collectées sur le terrain.

## f. GROUPE ENTOMOLOGIE

Au sein du groupe d'Entomologie (partie de la zoologie qui traite des insectes) s'est créée la section "Lépidoptères". Ce sont les insectes qui représentent l'Ordre des papillons. Depuis 2009 le suivi des Lépidoptères en Essonne suscite l'intérêt d'un nombre croissant d'adhérents passionnés. C'est ainsi que l'association collecte de précieuses informations concernant la présence des Rhopalocères (papillons dits de jour) et des Hétérocères (papillons dits de nuit) dans le département.

Les différentes espèces, le nombre d'individus par espèce ainsi que le lieu et le jour de leur observation constituent la base d'un suivi "non conventionnel" sans méthodologie. Cette méthode, un peu anarchique, complète les suivis "conventionnels et méthodiques" menés tout au long de l'année par quelques bénévoles en des lieux précis dans le but d'inventorier certains sites à grande valeur patrimoniale.

### I. Données climatiques en 2020

Dans la continuité de 2019, l'année 2020 s'est à nouveau caractérisée par la prédominance d'une grande douceur tout au long de l'année. Deux vagues de chaleur se sont produites durant l'été, suivies d'un épisode de chaleur tardif exceptionnel mi-septembre. L'ensoleillement a généralement été excédentaire de plus de 10 % sur une grande moitié nord de la France. Le mois d'octobre a été très pluvieux et plutôt frais malgré une nette remontée des températures en fin de mois. (cf. Météo France)

Les sorties sur le terrain sont très liées aux conditions climatiques. Vent, pluie ou forte chaleur perturbent les périodes de prospection et ont une incidence notable sur le résultat de nos observations.

La sécheresse qui persiste depuis plusieurs années fragilise certains milieux impactant la flore et la faune qui s'y trouvent. Les habitats changent pouvant faire disparaître certaines espèces et favoriser l'arrivée d'autres.

### II. Bilan des observations en 2020

Les Chiffres n'ont pas encore été extraits de Cettia.

Les listes des observations des années antérieures sont disponibles sous forme de tableaux sur simple demande à l'association.

#### a. Commentaire d'activité

2020, une année pas comme les autres. Les restrictions dues aux mesures sanitaires, les reports de projets, les annulations de réunions, n'ont pas permis de mener à bien l'intégralité du programme d'activités. Les périodes d'observation ont été réduites, néanmoins, bien que le confinement nous ait privés de contact avec les papillons printaniers, nous avons pu constater l'abondance de certaines espèces estivales comme le Tabac d'Espagne *Argynnis paphia* et la Petite Violette *Boloria dia* par exemple.

Signalons la présence accrue du Brun des Pélagoniums *Cacyreus marshalli* espèce d'origine sud-africaine, importée accidentellement en France en 1997 et désormais largement répandue sur l'ensemble de la métropole. Elle vole presque toute l'année, très fréquente en arrière-saison et particulièrement présente cette année en Ile-de-France. (Voir [Lepinet.fr](http://Lepinet.fr))

#### b. Transmission des données

Le moyen de saisir les données en ligne via "Cettia" donne un impact supplémentaire à nos observations qui sont prises en compte pour le suivi du patrimoine francilien de la biodiversité. Cet outil interactif donne à chacun la possibilité de saisir ses propres données et de voir les données d'autres observateurs.

### III. Animations en 2020

#### En salle

##### > Le 1<sup>er</sup> février au local de l'association

En première partie, la séance est orientée sur la réflexion du contenu de la thèse en Ethnologie d'Emmanuel Charonnet soutenue le 21 juin 2019 au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris "**A la recherche des papillons perdus**".

Après lecture du condensé de sa thèse un débat s'engage : réflexion et finalité sur la démarche entreprise par Emmanuel qui met en exergue l'importance des sciences participatives et leur rôle auprès des scientifiques (*Thèse mise à la disposition des adhérents sur simple demande à l'association*).

En seconde partie, présentation du cycle de vie d'un papillon : "**De l'œuf à l'imago**" et projection des différentes espèces pouvant être vues en Essonne, leurs caractéristiques et les points importants pour leur détermination.

#### Sorties sur le terrain

Malgré les périodes de restrictions, deux sorties ont été programmées au cours de l'année.

##### > Le 10 juillet à Puiset-le-Marais (Les Buys) Espace Naturel Sensible et site Natura 2000

10 participants. Après le confinement et avec le plus grand respect des mesures sanitaires imposées, c'est avec plaisir que nous avons retrouvé cet espace de liberté où papillons et insectes se délectaient du nectar des fleurs les plus diverses.

**16 espèces de Rhopalocère** et **4 espèces d'Hétérocère** ont été recensées au cours des trois heures d'initiation et d'observation.

##### > Le 18 septembre à Champmotteux (La Haye Thibault)

Prospection de nuit - 6 participants. C'est par une chaude nuit étoilée que s'est déroulée la soirée dédiée à la découverte des moins visibles de nos Lépidoptères : les Hétérocères.

Pour prendre contact avec le petit monde de la nuit, deux sources lumineuses sont placées à côté de draps blancs dans le but d'attirer les papillons, ceux que l'on ne voit jamais, ceux qui ont une activité essentiellement nocturne, afin de pouvoir les observer et les identifier. Dans un premier temps, divers insectes nous rendent visite. Puis les papillons se font plus nombreux. Nous estimons avoir vu une vingtaine d'espèces de papillons et une soixantaine d'individus, certains "tout neufs" et d'autres défraîchis.

**11 espèces** de la famille des **Noctuidae**

**3 espèces** de la famille des **Geometridae**

**2 espèces** de la famille des **Sphingidae**

**1 espèce** de la famille des **Drepanidae**

**1 espèce** de la famille des **Lasiocampidae**

**1 espèce** de la famille des **Crambidae**

Parmi les espèces collectées, une surprise nous attend : la présence d'un spécimen du Sphinx Tête-de-Mort *Acherontia atropos*. Très répandu en Afrique ce puissant migrateur ne parvient que rarement aux régions nord de notre pays. Cette observation exceptionnelle en Ile-de-France a suscité quelque curiosité.

### IV. Projets pour 2021

> Accueillir de nouveaux membres passionnés par l'Entomologie.

> Poursuivre les sorties sur le terrain.

> Organiser une observation de nuit pour les membres de NaturEssonne (utilisation du groupe électrogène acquis par l'association).

> Proposer des rencontres en salle dans le but d'élargir et d'approfondir les connaissances sur les insectes en général et les papillons en particulier.

> Poursuivre la pression d'observation des lépidoptères et agrandir les lieux de prospection aux zones humides mal connues et aux espèces plus forestières.

> Communiquer sous forme de tableaux, la synthèse des observations faites par les différents adhérents de l'association.

> Promouvoir la saisie des observations dans la base de données en ligne proposée par l'association.

### g. GROUPE ETUDES & PROTECTION

Le Groupe Études et Protection est un lieu d'échange et de coordination des études et suivis menés par les adhérents en parallèle à l'action des chargées de mission qui interviennent dans le cadre de la gestion conservatoire et de l'activité des groupes constitués.

#### I. Étude de répartition de l'Etoile d'eau et participation à l'émergence d'un Plan Régional d'Actions en faveur des mares et mouillères d'Île-de-France

En continuité avec l'étude de 2019, le travail s'est poursuivi en 2020 sur les mouillères. 13 communes ont été retenues pour y mener les prospections. Des données plus ou moins récentes d'Etoile d'eau y sont présentes. Le but est de continuer à suivre l'évolution du développement de l'Etoile d'eau sur les stations connues sur ces communes et de vérifier sa présence sur les mouillères potentielles susceptibles de l'accueillir. En parallèle, la présence des autres espèces présentes sur les mouillères est notée afin de construire une base de connaissance. La commune de Champcueil a également été prospectée.

Le recensement et la localisation des mares et des mouillères ont nécessité des recherches à partir de documents cartographiques. Le site de la SNPN "Si les mares m'étaient comptées" a été utilisé.

Plusieurs réunions ont eu lieu en 2020 :

- Une réunion téléphonique a eu lieu le 12 juin 2020 regroupant 6 personnes. L'objectif était de former les binômes de prospection et de distribuer les communes et secteurs.
- Une réunion en présence des partenaires techniques et des bénévoles de NaturEssonne a eu lieu le 1er juillet en salle. Elle a réuni 13 personnes.
- Une réunion avec les services de l'État de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France (DRIEE) et l'Office Français pour la Biodiversité s'est déroulée au PNR du Gâtinais Français le 8 juillet 2020. L'objectif de cette réunion était de définir une stratégie d'amélioration de connaissance et de protection pour les mouillères d'Île-de-France.

Pour NaturEssonne, ces réunions représentent environ 95 heures de travail et d'investissement.

Toutes les observations ont été saisies dans la base de données Cettia-Île-de-France.

#### i. Cartographie

En 2020, des cartographies ont été réalisées pour localiser les observations d'Etoile d'eau et des espèces faunistiques et floristiques observées sur les mares et les mouillères en Essonne.

#### ii. Prospection sur le terrain

Pour chaque commune, une fiche a été créée. Ces fiches rassemblent :

- les cartes de prospection précises, par secteur et à l'échelle communale. Ces cartes sont issues du site Si les mares m'étaient comptées,
- un tableau d'observations, à renseigner sur le terrain : contexte, coordonnées GPS, descriptions de la végétation, superficie, présence d'espèces de zones humides, ...

En présence d'Etoile d'eau, le nombre de pieds de l'espèce a été compté sur 1 m<sup>2</sup>. La surface recouverte par l'Etoile d'eau a été calculée. Ainsi, par extrapolation, le nombre total de pieds était obtenu.

Lors de chaque passage, les coordonnées GPS des mares et mouillères ont été notées. Toutes les espèces observées ont été recensées.

#### iii. Communication

Les 13 communes ont été contactées par mail afin de les prévenir de l'étude et du passage de bénévoles. Ces contacts ont donné lieu à une visite de terrain avec l'élu à l'environnement de Mennecy.

De plus, des fermes, des domaines et des golfs ont été contactés pour visiter les mares et mouillères présents sur le terrain.

#### iv. Rédaction de fiches de synthèse pour la création de ZNIEFF sur les mares et mouillères à Etoile d'eau

Chaque mouillère qui contient des espèces ou habitats déterminants ZNIEFF en Île-de-France et répondant aux conditions a fait l'objet d'une fiche récapitulative des espèces observées.

Ces fiches serviront de base à la création de nouvelles ZNIEFF intégrant les mouillères.

## v. Résultats

En 2019, 23 communes avaient été prospectées afin de déterminer lesquelles étaient les plus favorables au développement de l'Etoile d'eau. En 2020, 13 communes ont été retenues afin de continuer l'étude. Chaque commune a été divisée en plusieurs secteurs.

Plus de 2 000 kilomètres ont été parcourus pour environ 170 heures de terrain par NaturEssonne. 10 personnes se sont investies dans cette étude.

42 sorties de terrain ont été réalisées au total.

L'Etoile d'eau a été observée sur 6 communes : Chevannes (1 mouillière), Choisel (3 mouillères), Écharcon (1 mouillière), Égly (1 mouillière), Limours (2 mouillères) et Vert-le-Grand (1 mouillière).

6 espèces végétales patrimoniales en plus de l'Etoile d'eau ont été observées : *Achillea ptarmica*, déterminante ZNIEFF, *Bolboschoenus maritimus* et *Cyperus eragrostis* extrêmement rares, *Epilobium ciliatum* et *Lythrum hyssopifolia* rares et *Hieracium umbellatum* assez rare.

Des fiches de reconnaissance ont été créées pour les espèces végétales patrimoniales typiques des mouillères : Elatine fausse alsine, Limoselle aquatique, *Myosurus minimus*, *Schoenoplectus supinus*, *Plantago major* subsp. *pleiosperma*, *Nitella gracilis* et l'Etoile d'eau.

Ainsi que 8 espèces animales patrimoniales :

- Odonates : Leste verdoyant et Gomphe joli
- Rhopalocères : Demi-Deuil et Flambé
- Amphibiens : Pélodyte ponctué
- Oiseaux : Canard colvert et Héron cendré
- Mante religieuse

Cette étude a été financée par le Conseil départemental de l'Essonne et le Conseil régional d'Île-de-France.

Publication : Rapport 2020 Participation à la préfiguration d'un Plan Régional d'Actions en faveur des mares et mouillères d'Île-de-France - Inventaire de la flore des mouillères à Etoile d'eau de l'Essonne en 2020

## II. Suivi ornithologique sur le parc éolien d'Angerville

Dans le cadre de l'installation d'un parc éolien sur la commune d'Angerville par Valorem, bureau d'études spécialisé dans le développement de parcs éoliens, celui-ci a sollicité l'association NaturEssonne pour réaliser le suivi ornithologique durant les phases pré-chantier en 2014 et chantier en 2019.

Ce suivi a pour but :

- de suivre l'évolution de l'avifaune nicheuse sur la zone d'implantation des éoliennes en prêtant une attention particulière aux espèces patrimoniales ;
- d'actualiser les enjeux présents sur la zone par rapport à l'étude de 2014, notamment vis-à-vis du Busard Saint-Martin.

### a. Conclusion de l'étude pré-chantier de 2019

Dans le cadre de ce suivi, 31 espèces avaient été contactées au total dont 17 ont été évaluées comme étant patrimoniales.

18 des espèces contactées en 2014 n'ont pas été recontactées en 2019 dont 8 sont menacées d'extinction sur la liste rouge de la région Île-de-France.

Ces espèces sont en majorité des espèces spécialistes des milieux boisés. Ce suivi s'est focalisé davantage sur les zones ouvertes, le contact des espèces de milieux boisés est plutôt limité.

5 espèces ont été nouvellement contactées en 2019 par rapport à 2014 dont 4 espèces menacées d'extinction en Île-de-France.

Ces espèces sont spécialistes des milieux ouverts agricoles.

17 espèces sont considérées comme patrimoniales en 2019 dont 6 sont nicheuses sur le site d'études ou aux abords à des niveaux différents de probabilité.

En 2019, la richesse spécifique observée sur le site est moindre que celle observée en 2014.

Concernant le Busard Saint-Martin, aucun signe de nidification n'a été observé. Selon les observations, cette espèce n'a pas niché sur le site d'études en 2019. Les périodes d'intervention pour l'installation du parc n'étaient pas favorables pour que le Busard Saint-Martin puisse nicher.

Ces travaux, ainsi qu'un ensemble d'autres facteurs (intensification de l'agriculture qui entraîne une raréfaction des proies par exemple) ont entraîné une baisse de la fréquentation de la zone par cette espèce et l'ensemble des rapaces.

### b. Méthode

La méthode utilisée a été la même que pour le suivi pré-chantier de 2014. En effet, afin de pouvoir évaluer l'évolution des populations d'oiseaux sur la zone d'implantation, il est nécessaire de mettre en place un protocole standardisé qui sera répété pendant toute la durée des suivis. De cette manière, les données acquises seront comparables d'une année à l'autre. Le protocole mis en place suit les recommandations émises par la LPO dans l'ouvrage intitulé "Protocoles de suivis des impacts d'un parc éolien sur l'avifaune" (André 2004). Il consiste en la réalisation d'un diagnostic précis avant, pendant et après l'implantation des éoliennes afin de pouvoir suivre l'évolution de la biodiversité.

À propos de l'analyse des résultats, trois indicateurs complémentaires pourront être comparés au cours du temps : la richesse spécifique (nombre d'espèces observées), l'abondance (nombre d'individus) et l'indice relatif d'abondance.

À partir des comptages effectués, un indice relatif d'abondance (IRA) est calculé pour chaque espèce. Cet indice permet de connaître son importance en termes d'abondance au sein de la communauté d'espèces. Plus l'indice relatif d'abondance est grand, plus l'espèce est abondante comparativement à la communauté d'espèces présentes.

### c. Résultats de l'étude de 2020

6 suivis ont été réalisés de mai à septembre par 5 observateurs.

En 2020, **30 espèces ont été observées dont 18 patrimoniales**

### Conclusion

Tous les tests statistiques sont non significatifs : il n'y a pas de différence significative entre le nombre d'espèces ni le nombre d'individus observés en 2014 et 2020, sur tous les points d'écoute et tous les transects.

À noter aussi que seulement 5 espèces dominent le cortège avifaunistique de 2020 contre 8 en 2014. Ces 5 espèces sont plus communes. Une banalisation du cortège avifaunistique semble avoir eu lieu.

### III. Comptage des cerfs au brame

En raison des consignes sanitaires, les comptages n'ont pu avoir lieu en 2020

## IV. Cirque de l'Essonne

Le cirque naturel de l'Essonne est situé à cheval sur les communes de Corbeil-Essonnes, Villabé et Lisses, sur une superficie de 130 ha. Depuis plusieurs années, des études et des concertations sont menées afin de proposer un projet de revalorisation pour son aménagement et son classement en Espace Naturel Sensible (ENS).

Depuis plusieurs années, l'association suit l'évolution des projets prévus sur le site et a présenté le projet de création de ZNIEFF en 2019 auprès du CSRPN et de la DRIEE.

Le CSRPN s'est réuni le 26 septembre 2019 pour délibérer sur la proposition des deux périmètres ZNIEFF proposé par NaturEssonne ; Les deux périmètres ont été validés par la suite auprès du MNHN et les fiches ZNIEFF sont disponibles sur le site de l'INPN :

- ZNIEFF 110620085 : Zone humide du Cirque de l'Essonne (type 1)
- ZNIEFF 110620086 : Coteau et zones agricoles du Cirque de l'Essonne (type 2)

En 2020, des travaux ont été effectués sur le site et une manifestation était prévue dans le cadre de la fête de la nature. Malheureusement celle-ci a dû être annulée au vu de la crise sanitaire.

## V. Golf de Saint Aubin

Le Programme "Golf pour la biodiversité" lancé par la Fédération Française de Golf (FFGolf) et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) a pour objectif d'évaluer à l'échelle nationale les enjeux de biodiversité des golfs, d'améliorer la connaissance, la gestion et la conservation de la biodiversité au sein des espaces golfeques.

Ce programme repose sur une démarche d'adhésion volontaire construite sur trois niveaux :

- Niveau bronze qui consiste en la réalisation d'observations de la biodiversité,
- Niveau argent qui est la mise en place d'un suivi de la biodiversité,
- Niveau or qui met en œuvre des préconisations ainsi que le suivi et le partage des retours d'expériences.

Le Golf de Saint-Aubin souhaitant connaître la biodiversité présente sur son site, a fait le choix de participer au programme "Golf pour la biodiversité". Ce programme est le fruit d'un partenariat entre la Fédération française de golf et le Muséum National d'Histoire Naturelle.

La LPO, partenaire à l'échelle nationale du gestionnaire de golfs Blue Green, a coordonné cette étude et a sollicité NaturEssonne pour la réalisation des inventaires et de la cartographie. Le niveau bronze choisi par le golf de Saint-Aubin comprend la réalisation d'un inventaire cartographique ainsi que des inventaires faune et flore. Pour la faune, les taxons retenus ont été les rhopalocères, les oiseaux, les odonates et les amphibiens puisque des zones d'eau sont présentes sur le site.

Suite à cette étude, une réunion de restitution a eu lieu auprès du golf et celui-ci a obtenu le label Bronze.

#### **VI. Participation au projet d'un observatoire ornithologique au bord de l'Étang Vieux de Saclay**

Depuis mai 2016, NaturEssonne a participé à toutes les réunions concernant ce projet visant la création d'un observatoire ornithologique au bord de l'Étang vieux, sur le territoire de la D.G.A. (Direction Générale des Armées).

En 2020, une réunion virtuelle a eu lieu le 14 mai au cours de laquelle l'entreprise Marquenterra a été retenue pour la réalisation de l'observatoire. Un projet de règlement intérieur concernant son futur accès a été préparé afin de réguler sa fréquentation. Les travaux sont achevés mais, du fait de la pandémie, son ouverture tant aux scolaires qu'aux autres observateurs n'est pas encore permise...

#### **VII. Relations avec les syndicats intercommunaux**

SI AHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) : échanges sur les projets d'inventaires qui seraient utiles au syndicat.

SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau) : échanges concernant notamment le Cirque de l'Essonne

SIARJA (Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière Juine et de ses Affluents) : réunion de lancement de l'étude TVB sur l'ensemble du territoire couvert par le syndicat.

SYNDICAT DE L'ORGE (résultat de la fusion de 3 syndicats de rivière : l'Orge, la Prédécelle, et la Rémarde) : participation au comptage Wetlands sur les sites gérés par le syndicat.

#### **VIII. Relations avec les Parcs Naturels Régionaux**

##### P.N.R. Chevreuse :

L'association a poursuivi sa collaboration avec le PNR pour :

- Inventaire de l'Engoulevant d'Europe
- La recherche de l'Etoile d'eau

##### P.N.R. Gâtinais Français :

L'association a poursuivi sa collaboration avec le PNR pour :

- La recherche de l'Etoile d'eau

## **B. COLLOQUES, FORUMS ET REUNIONS**

Du fait de la pandémie, les échanges habituels avec les partenaires de l'association ont eu lieu virtuellement, notamment avec : l'Agence régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France (ARB), le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne (CENS 91), la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne (DDT 91), la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France.

## **C. ANIMATION, INFORMATION ET COMMUNICATION**

La commission Communication-Animation-Rédaction rassemble un groupe d'adhérents bénévoles qui se chargent de faire connaître l'association, d'informer et sensibiliser le public et les acteurs essonnais à la préservation de la nature pour modifier les comportements en vue de la prise en compte du patrimoine naturel à tous les niveaux.

### **a. Publications**

#### **i. La Lettre de NaturEssonne**

Cette publication, principalement interne à l'association, résume la vie associative et les actions de l'association.

En 2020, 2 numéros ont été diffusés :

- le n°75 a été diffusé en juillet (24 pages)
- le n°76 a été diffusé en novembre (24 pages)

Les rubriques Études, Protection, Gestion, Vie des groupes, Brèves ou Revues de la presse spécialisée, permettent aux lecteurs de suivre les dossiers naturalistes tout au long de l'année.

La Lettre donne aussi quelques informations régionales, voire nationales. Elle se fait également l'écho des sorties nature organisées par l'association avec des participants qui se font une joie de raconter ces moments de découverte.

Dans un but de sensibilisation, La Lettre de NaturEssonne est aussi diffusée vers l'extérieur au cours de la tenue de salons ou en réponse aux demandes de documentation sur l'association.

Elle est également envoyée à d'autres associations dans le cadre d'échanges de publications inter associatifs. Sa publication sur le site internet de l'association la rend accessible à un large public.

### **ii. Le Programme d'activités**

Habituellement, deux parutions, l'une au printemps, l'autre en automne, permettent d'informer les adhérents et les personnes extérieures intéressées par les sorties et animations proposées.

Les animations sont également publiées dans l'agenda en page d'accueil du site de l'association. Certaines qui ne pouvaient figurer dans le programme pour des raisons de dates inconnues avant parution peuvent ainsi être portées à la connaissance du public pour que les personnes intéressées puissent s'inscrire.

En mars 2020, la pandémie due au Coronavirus est venue bousculer nos vies, et en particulier les activités programmées, qui ont toutes été suspendues, à l'exception des chantiers nature. Aucun Programme n'a été publié pour la saison avril-septembre 2020, ni octobre 2020-mars 2021.

### **iii. L'atlas départemental des oiseaux nicheurs de l'Essonne**

Il y a toujours la possibilité de l'acquérir sous forme d'un fichier .pdf

### **iv. Le site internet**

Le site, modernisé en 2010, est régulièrement maintenu à jour (agenda des sorties en page d'accueil, mise en ligne des nouvelles parutions telles que la Lettre, le Programme d'activités, les lettres d'information des sites Natura 2000, les rapports d'activités de certains groupes). Il apporte de nombreuses fonctionnalités et facilite la communication tant de l'association vers le grand public que dans le sens inverse : tout visiteur peut contacter facilement l'association par ce biais. Un important travail reste à accomplir pour compléter certaines pages.

La possibilité d'adhérer en ligne, via la plate-forme Hello Asso, ainsi que celle de faire un don, sont manifestement appréciées : en 2020, 58 adhésions ont été recueillies par ce moyen.

### **v. La page Facebook de l'association**

Elle a été ouverte en octobre 2019. Elle est régulièrement alimentée par 3 administratrices de la page (Odile, Maria et Florine). Le but principal est de trouver de nouveaux bénévoles, et d'élargir la visibilité de l'association. Il faudra le vérifier au fil du temps.

### **b. Interventions extérieures**

L'association réalise des interventions en faveur d'acteurs extérieurs à l'association (chantiers nature, suivi de sites, présentations pédagogiques).

### **c. Participation aux salons/manifestations diverses**

- En 2020 malheureusement aucune participation extérieure bénévole n'a pu être organisée

Ce type de manifestation constitue un moment privilégié de contact direct avec le public pour informer et sensibiliser sur les milieux naturels essonnais et les dangers qu'ils encourent ainsi que sur l'implication de NaturEssonne dans les actions de sauvegarde du patrimoine naturel.

### **d. Sorties de découverte**

Ces sorties (qui figurent sur le Programme d'Activités) ont pour but de permettre aux adhérents et au public de découvrir les richesses naturelles du département et de sensibiliser le public sur la fragilité de ces milieux et des espèces animales qui leur sont inféodées. Au total, **32** sorties de terrain ou réunions en salle, soit tout public soit réservées aux adhérents ont eu lieu, animées soit par une chargée d'études, soit par des bénévoles. Elles abordent des thématiques variées (botanique, milieux humides, ornithologie, entomologie).

Dans l'ensemble, ces sorties suscitent un grand intérêt. Elles sont rappelées aux adhérents par messagerie, environ une semaine avant la date, sont publiées sur la page Facebook, et depuis fin 2019 sur l'agenda en ligne de l'ARB (<https://www.arb-idf.fr/agenda>).

Dans la mesure du possible, elles font ensuite l'objet d'un compte-rendu illustré de photos. Pour l'année 2020, voir ci-dessus **ii. Le Programme d'activités**

#### e. Journée Porte Ouverte

Elle n'a pas pu se tenir en 2020

#### f. Réunions en salle

En-dehors des réunions programmées par les différents groupes, d'autres sont organisées à l'intention de l'ensemble des adhérents ou du public, permettant de découvrir les beautés naturelles du département de l'Essonne ou de mieux connaître les thématiques abordées au sein des groupes.

### D. REPRESENTATION AU SEIN D'INSTANCES OFFICIELLES

L'association étant agréée et habilitée au niveau départemental, elle a participé, au cours de l'année 2020, aux réunions virtuelles de différentes instances ou structures officielles dont elle est membre pour certaines depuis plusieurs années :

- Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) et réunions "nuisibles"
- Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)
- Conseil Economique, Social et Environnemental de l'Essonne (CESEE)

Au cours de ces réunions, des informations sont communiquées aux participants afin d'éclairer les décisions qui seront prises.

### E. CETTIA

Depuis 2015, NaturEssonne a adopté CETTIA Ile-de-France comme base de données de l'association, outil qui permet à l'Observatoire régional de la biodiversité de recueillir les données du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

Par ailleurs, NaturEssonne est membre du COPIL de CETTIA, participant ainsi aux décisions d'exports des données.

L'Agence Régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France, gestionnaire du dispositif, projetait une migration de Cettia vers GeoNature au cours de l'année 2020 mais celle-ci devrait se concrétiser en 2021.

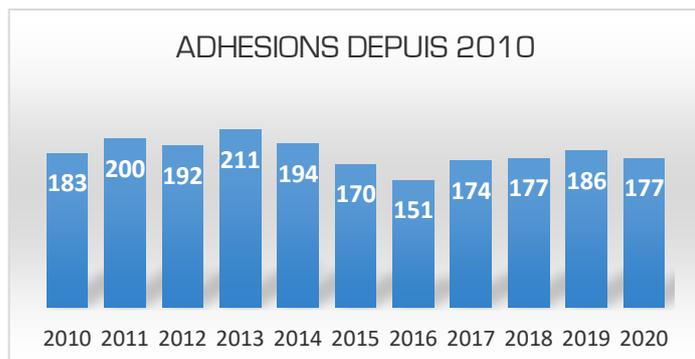
### F. FONCTIONNEMENT INTERNE

#### a. Adhérents

L'année 2020 a vu le nombre d'adhérents retrouver le niveau de 2018 : l'association compte 130 adhérents soit 177 membres en incluant les adhésions familiales et les membres d'honneur (contre 132/186 en 2019).

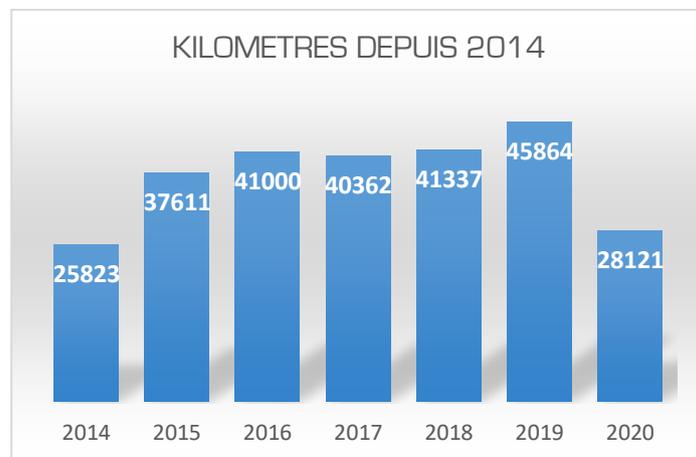
À noter que sur les 130 adhérents, environ 86% résident en Essonne (principalement dans la moitié Nord, et dans 68 communes), le reste se répartit entre la province, Paris et les départements de l'Ile de France.

Une bonne quarantaine d'adhérents bénévoles s'investit régulièrement dans le fonctionnement de l'association, que ce soit au niveau administratif ou au niveau des actions menées par les différents groupes et commissions de travail ; ce qui représente un nombre important de réunions tout au long de l'année, soit internes, soit avec les partenaires extérieurs.



Depuis plusieurs années, nous valorisons une partie de l'activité bénévole, à savoir les kilomètres parcourus, et parfois même le temps passé : fonctionnement de l'association, groupe botanique, groupe études et protection, groupe lépidoptères, groupe amphibiens-reptiles, groupe animation-gestion conservatoire, groupe ornithologique). Cette valorisation nous permet d'apporter des arguments chiffrés à nos demandes de subvention, et accessoirement d'abonder le reçu fiscal des participants. En 2020, 28 bénévoles ont déclaré les kilomètres parcourus au profit d'actions menées par l'association. Le chiffre en baisse des

kilomètres parcourus est dû, évidemment, aux périodes de confinement.



#### b. Salariées

En 2020, deux chargées d'études et de missions ont été présentes au sein de NaturEssonne :

- Maria VILLALTA, recrutée en avril 2016. Elle est chargée notamment de l'animation du site Natura 2000 du Gâtinais, de la mise en œuvre des conventions Fulchiron, du suivi du parc éolien d'Angerville ainsi que de l'étude de répartition de l'Étoile d'eau dans le département. De plus, elle suit l'évolution du dossier de la cartographie des cours d'eau et des Zones Non Traitées.
- Florine PALDACCI a été recrutée en février 2019 pour l'animation du site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine, l'animation des actions menées en faveur des amphibiens et reptiles.

#### c. Service civique volontaire

Théo BETBEDER a été accueilli du 2 février au 1er septembre. Il a participé à de nombreuses missions comme : Natura 2000 (chantiers nature, inventaires et suivis, gestion administrative), l'inventaire floristique sur les mouillères à l'aide d'un stagiaire et la participation à la rédaction du plan d'évaluation du plan de gestion de la pelouse à Violettes (Fulchiron).

#### d. Stagiaires

Des candidats nous sollicitent régulièrement souhaitant effectuer des stages au sein de notre association. Nous ne pouvons répondre à toutes les demandes, faute de disponibilité notamment pour veiller au bon encadrement de ces stagiaires.

Cependant, nos chargées de missions qui peuvent seules assurer cet encadrement, souhaitent participer à la formation des futurs acteurs qui se chargeront demain de l'étude et de la protection de la nature ainsi que de la sensibilisation du public. Les décisions d'accueil ou non de stagiaires sont donc liées avant tout aux opportunités et aux disponibilités qui permettront à nos salariées de jouer ce rôle.

#### En 2020, nous avons pu accueillir :

- Du 3 au 7 février un élève de 3ème
- Du 10 février au 6 mars une étudiante en BTS GPN qui a travaillé notamment sur les rapports de chantiers nature
- Du 18 mai au 31 août un stagiaire de l'Institut pour la Gestion et la Protection de la Nature (IGPN) qui a contribué à l'étude menée sur les mouillères à Etoile d'eau
- Du 21 septembre au 23 octobre, un étudiant en Bac professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune
- Du 2 au 27 novembre, une étudiante en BTS GPN de l'ESA.

#### e. Administration

En 2020, les membres du Conseil d'Administration et du Bureau se sont réunis 8 fois (au lieu de 12, toujours pour les raisons de confinement). Le travail des salariées est suivi par un groupe d'adhérents concernant tant la partie Animation que la partie Gestion Conservatoire (groupe AGC).

Plusieurs membres du Conseil d'Administration se chargent bénévolement de l'entretien et de la maintenance du local de Savigny et de la rédaction des comptes rendus de réunions du Conseil d'Administration.

#### f. Informatique et internet

Grâce à l'investissement d'un bénévole, l'association s'est dotée du matériel adéquat à la situation de pandémie qui, du fait des décisions de confinement qui ont été prises, a compliqué le travail des salariées. Le matériel a donc été complété, adapté et la sécurité renforcée afin de faciliter les échanges à distance liés au télétravail.

Christian SOEBERT, Président

*P.S. : Ce bilan d'activités, qui se veut le reflet fidèle de l'activité de l'association, a été rédigé grâce aux contributions de Thierry Aurissergues, Joël Brun, Odile Clout, Vincent Delecour, Jean-Marc Ducos, Jean-Pierre Ducos, Georges Fouilleux, Martine Lacheré, Florine Paldacci, Christine Prat, Michelle Rémond, Gilles Touratier, Maria Villalta.*